



Ver pour être annulé à tout moment
en date du :
ROUEN, le : 28 JUIN 2022
LE PRÉFET,

Le Préfet

Pierre-André DURAND

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine-Maritime

Plan de Prévention des Risques Littoraux et d'Inondation de la vallée de l'Arques

Pièce n° 2 :

Cartographie du zonage réglementaire



Février 2022

Maître d'ouvrage

Préfecture de Seine Maritime
7, place de la Madeleine
76000 ROUEN

Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Seine-Maritime
2, rue Saint-Sever
76032 ROUEN CEDEX